

Inventaires des textiles liturgiques dans les sacristies

I - Pourquoi ces inventaires



Depuis que le concile Vatican II (1962-1965), qui avait pour objectif d'adapter l'Église au monde moderne, a préconisé l'utilisation, pour la liturgie, de vêtements «... simples et modestes, à la fois pauvres et décents, ... appropriés aux circonstances de temps et de lieux ainsi qu'aux besoins de l'apostolat...», les ornements chatoyants anciens ont été relégués dans les sacristies et souvent oubliés. Pourtant, au cours de nos visites dans les églises, nous sommes quelques uns à avoir remarqué à quel point ces objets non seulement étaient beaux, mais constituaient de véritables réservoirs de savoir-faire, et nous avons souhaité sensibiliser tous ceux qui interviennent dans leur conservation pour les convaincre que ce patrimoine méritait d'être préservé et pour les encourager à en prendre soin.

II - Le moyen utilisé

Notre petite équipe « tissus » des Amis des Monuments et Sites de l'Eure réalise des inventaires descriptifs illustrés aussi précis que possible qu'elle communique ensuite largement à tous les intéressés. Elle comporte personnes dont chacune s'est spécialisée dans un rôle afin d'être plus efficace.

III - Opérations préalables

Peu visibles, elles consistent à obtenir l'autorisation du maire de la commune, représentant la commune qui est le propriétaire légal de tout ce qui est antérieur à 1905, et celle du prêtre affectataire pour pénétrer dans la sacristie qui est son domaine réservé et où sont rangés en général ces vêtements.

Parfois, de plus en plus, la demande émane de la commune ou d'une association locale qui souhaite mettre en valeur son patrimoine. Les demandes peuvent transiter par la Conservation départementale du Patrimoine qui nous les répercute.

IV - L'état des lieux

Selon les conditions de conservation (lorsque ces vêtements n'ont pas été purement et simplement brûlés), nous pouvons retrouver les vêtements liturgiques dans des états très divers, allant du pire au meilleur, avec tous les intermédiaires possibles.



Le pire :

Ces tas informes sont couverts de moisissures et surtout de fientes d'oiseaux





Les rongeurs apprécient beaucoup tissus et dentelles pour y faire leurs nids. Même les broderies métalliques ne leur résistent pas.

Avec l'humidité qui favorise la prolifération des moisissures, la lumière est un ennemi redoutable pour les vêtements dont elle altère les couleurs.



Un chasublier « ordinaire », avec pour chaque tiroir un fond de grosse toile qui permet l'aération des tissus, et... beaucoup de poussière.



Le meilleur (hélas trop rare) : tissus propres, étiquetés selon leur utilisation et leur entretien, protégés de la lumière, de la poussière, des insectes volants et des rongeurs, le tout dans une sacristie bien aérée et donc saine.



Dans le chapier, sur des portants adaptés, les chapes sont elles aussi protégées de la poussière et de la lumière par des housses en tissu respirant. A défaut, de vieux draps blancs peuvent remplir cet office à moindre coût.

VI - Sortir les pièces pour réorganiser les ornements dispersés



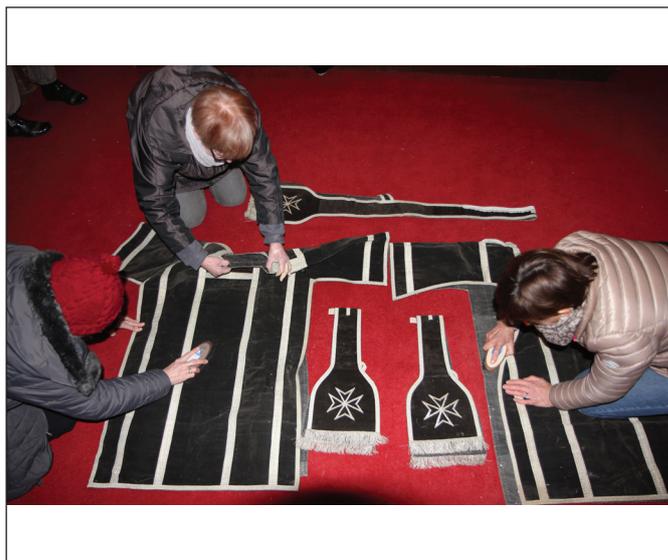
Les vêtements sont sortis de leurs rangements et étalés dans l'église afin de reformer les ensembles qui ont pu se trouver dissociés. Quand cela existe, on peut ainsi associer aux chasubles tous les éléments qui lui sont coordonnés : étole, manipule, voile de calice et bourse, pour reformer un **ornement liturgique**.



VII - Un minimum de nettoyage



Pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions, il faut souvent commencer par brosser poussière, toiles d'araignée et moisissures... Allergiques s'abstenir.



VIII - Observer



Les vêtements font l'objet d'observations plus ou moins longues en fonction de leur complexité et de leur intérêt.

IX - Photographier, mesurer, noter





Chaque élément ou chaque ensemble est photographié (vues d'ensemble et si nécessaire vues de détail), mesuré et soigneusement décrit.

X - Étiqueter



Chaque pièce reçoit une étiquette qui montre qu'elle a été inventoriée par l'équipe « tissus » de l'AMSE. Nous y reportons le code INSEE de la commune, et un numéro attribué à la pièce. Ce même numéro sert à faire le lien entre le vêtement, les photos qui en ont été prises et la description qui en a été faite.

XI - Nettoyer les placards...



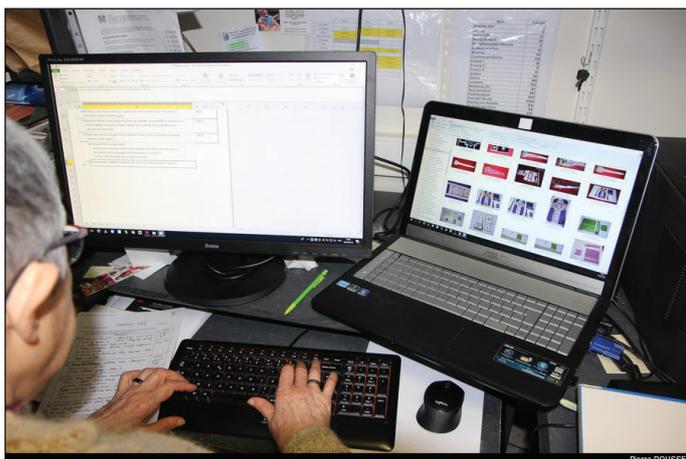
XII - ...Avant d'y remettre les vêtements



C'est la phase finale de notre travail, et nous avons à coeur de laisser les sacristies au moins dans l'état où nous les avons trouvées, et la plupart du temps plus propres et mieux rangées.



XIII - Mise au propre des notes



Les notes manuscrites sont mises au propre dans un tableau Excel. L'observation concomitante des photos permet une plus grande précision de la description.

Les inventaires terminés sont adressés à la commune concernée, au prêtre affectataire, à l'évêché, à l'éventuelle association locale, à la Conservation départementale du Patrimoine de l'Eure, au Service régional de l'Inventaire, aux administrateurs de l'AMSE et bien sûr à tous les membres du groupe « tissus ».

XIV - Présentation au public



Chaque fois que possible, nous organisons des présentations au public. Le maire et les habitants de la commune sont souvent stupéfaits de découvrir cette richesse qui est la leur et dont ils n'avaient pas la moindre idée. Ils se montrent également fort intéressés par les renseignements que l'on peut tirer de cette étude, et qui feront l'objet d'un autre dossier.